

SCENARI POUR LA MÉTROPOLE « PARIS-ÎLE-DE-FRANCE » DEMAIN

Particulièrement médiatisé depuis le discours présidentiel de juin 2007, le débat du « Grand Paris » a été posé comme un enjeu central du rayonnement de la métropole francienne. Le Président de la République a donc nommé Christian Blanc, Secrétaire d'État au Développement de la Région Capitale avec la responsabilité de définir une vision à l'horizon 2030.

Or, en termes d'aménagement, la lettre de mission de Nicolas Sarkozy à Christian Blanc, n'évoque que la fondation d'un cluster technologique et scientifique de rang mondial autour du plateau de Saclay et le développement de Plaine de France au Nord-Est de Paris.

Au nom de l'Observatoire de la décentralisation sur les perspectives d'évolution institutionnelle du Grand Paris, le sénateur Philippe Dallier (UMP) a présenté en avril 2008, un rapport, déjà semble-t-il abandonné qui ne dit pas un mot sur les territoires stratégiques de la Grande Couronne. Les départements de 2^{ème} couronne sont-ils déjà trop dotés en moyens au service de la solidarité et du développement ? Claire-Lise Champion et ses collègues du Conseil général refusent une nouvelle fracture sociale et territoriale au sein de la Région.

En octobre dernier, le Conseil régional d'Île-de-France a créé une commission extraordinaire, animée par Jean-Paul Planchou, Président du Groupe Socialiste.

Cette commission vient de présenter 10 propositions :

- Etablir la « Charte de développement du cœur de l'agglomération » ;
- La Conférence métropolitaine, structure de pilotage pour l'aménagement de la coopération locale ;
- Des intercommunalités renforcées porteuses d'un nouveau dynamisme ;
- La création d'une plate-forme pour le développement métropolitain ;
- Le plan pour l'enseignement supérieur et la recherche ;
- Transports et déplacement : passer du STIF au SDIF ;
- Vers une Autorité organisatrice du logement ;
- Adapter le code de l'urbanisme au contexte francilien ;
- Une péréquation à la hauteur des disparités financières et fiscales ;
- Un renforcement des capacités d'investissement public.

La commission a également présenté trois grandes options dessinant des futurs contrastés de la métropole mais aucun ne s'impose pour répondre aux enjeux.

La Conférence métropolitaine, qui s'est tenue pour la première fois en juillet 2006, va organiser début juin 2008, les Assises de l'agglomération parisienne, rassemblant les représentants de toutes les collectivités concernées, et devront permettre dans un calendrier rapide de définir les contours d'une gouvernance nouvelle.